

L'indice composite chute encore et la récession se confirme

Ottawa (PC)

Pour le sixième mois consécutif, l'indicateur composite a indiqué un fléchissement de l'économie au Canada, en juillet dernier.

«Dans le passé, a fait remarquer Statistique Canada, six baisses consécutives ont toujours été accompagnées d'une récession.»

On attend maintenant la publication, vendredi, des statistiques sur le chômage en septembre et, à la fin d'octobre, d'un rapport sur la performance de l'économie en août.

«Il semble actuellement que le troisième trimestre indiquera une diminution», a prédit M. Phil Cross, analyste en chef de l'agence fédérale.

Selon lui, la détérioration de l'é-

conomie en août sera plus prononcée, à cause de la grève dans l'industrie de l'acier.

L'économie a déjà subi une diminution de 1,6 pour cent au cours du deuxième trimestre. En juillet, l'indicateur composite a baissé de 0,2 pour cent, après des baisses de 0,3 pour cent en juin et de 0,4 pour cent en mai.

Sept des 10 éléments qui forment l'indicateur composite ont enregistré des baisses en juillet.

Construction

Ce sont dans les domaines de la construction domiciliaire et de la vente des meubles et des appareils électroménagers que les diminutions ont été les plus considérables, rappelant la récession de 1981-82.

Commencée en Ontario, la détérioration dans l'industrie de l'habitation s'est répandue, en juillet, au Québec et à l'Ouest canadien.

À la fin du mois, le nombre de maisons unifamiliales construites parvenait à un taux annuel de 55 000, comparativement au sommet de 117 000 en janvier.

Les inquiétudes suscitées par l'affaiblissement de l'économie et la crise du golfe Persique ont eu des répercussions sur les marchés financiers, les prix baissant de 1,1 pour cent en juillet à la Bourse de Toronto.

La masse monétaire dans l'économie a également diminué de 1,4 pour cent en juillet, en tenant compte de l'inflation.

Par contre, les commandes pour de nouveaux produits manufacturés

ont augmenté, de même que le nombre de personnes travaillant dans les affaires et les services personnels et le principal indice composite des États-Unis.

Aux Communes

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a refusé jusqu'à maintenant d'employer le mot «récession». Il s'est contenté de dire qu'il fallait attendre avant de porter un jugement.

Le leader de l'Opposition aux Communes, M. Herb Gray, a blâmé le gouvernement d'imposer sa taxe sur les produits et services en cette période, aggravant ainsi la récession.

La dernière récession, en 1981-82, a duré 18 mois. Ce fut la pire baisse de l'économie depuis la terrible dépression des années 30.

Le nombre des faillites a augmenté en septembre dans la région

Gilles FISETTE

Sherbrooke

À la fin du chapitre des faillites tant d'affaires que personnelles dans le district judiciaire St-François, le mois de septembre aura été moins dévastateur que le mois d'août.

Loutefois, lorsqu'on trace un parallèle avec ce qui a été vécu l'année dernière à pareille date, la situation a continué à se détériorer.

Selon les données disponibles au bureau de Sherbrooke des faillites et de la propriété intellectuelle de Consommation et corporations Canada,

on apprend en effet que le nombre des faillites a connu une augmentation de 15,8 pour cent entre le mois de septembre 1990 et le mois correspondant de 1989.

En septembre, quelque 66 dossiers de faillite ont été ouverts sur ce terri-

toire. L'an passé, on déplorait 57 faillites.

Si l'année dernière, le mois de septembre avait permis l'inscription de 16 faillites d'affaires, le présent mois de septembre en a vu 27, soit une augmentation de 68 pour cent. C'est dans cette catégorie que la hausse est la plus spectaculaire.

Du côté des faillites d'individus, le mois de septembre 1989 avait été d'un appétit plus farouche. À cette époque, on rapportait 41 faillites. Une année plus tard, en septembre 1990, on compte 37 faillites d'individus, soit une baisse de 9,7 pour cent.

Enfin, alors qu'aucune proposition n'avait été formulée et acceptée l'année dernière, deux ont été enregistrées en septembre 1990.

Neuf premiers mois

Ces résultats permettent aussi de dresser le portrait pour les neuf premiers mois de l'année.

On peut en retenir que les faillites ont connu une augmentation de 19 pour cent entre les trois premiers trimestres de l'année dernière et la période équivalente de 1990.

En effet, les statistiques révèlent que le district a connu 461 dossiers de faillites d'affaires et de consommateurs entre les mois de janvier et septembre 1989. Cette année, le nombre des dossiers s'élève à 549.

Ces 549 dossiers se répartissent en 171 dossiers de faillites d'affaires et en 374 dossiers de faillites de consommateurs auxquels il faut ajouter quatre propositions. Il s'agit là d'une hausse de 34,6 pour cent des faillites d'affaires puisqu'on en recensait 127 au cours des neuf premiers mois de 1989. Les faillites de consommateurs, pour leur part, affichent une augmentation de 13,6 pour cent puisque, l'an passé, à pareille date, on en comptait 329.

Entente de fusion

Par ailleurs, la Financière Prenor et le Groupe Coopérants ont conclu une entente de principe qui aura pour effet de fusionner les activités de fiduciaire des deux institutions financières.

Parallèlement, l'entente prévoit que la Financière Prenor investira une somme de 18 millions \$ dans le Groupe Coopérants sous forme de débetures et d'actions privilégiées.

Le président de la Financière Prenor, Serge Rocheleau, reconnaissait hier que cette première transaction financière entre les deux institutions pourrait éventuellement déboucher sur d'autres opérations. Toutefois, il précisait qu'aucun autre projet spécifique n'était pour le moment sur la planche à dessin.

«Une crise nationale majeure»

— le président du Groupe La Laurentienne

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

Le président de la Corporation du Groupe La Laurentienne, Jacques A. Drouin, affirme que le Canada vit actuellement une «crise nationale majeure» et appelle de toute urgence le milieu des affaires à se regrouper pour définir un plan d'action en matière économique.

Devant le Canadian Club hier à Montréal, M. Drouin a soutenu que «notre beau pays présente tous les

symptômes d'une entreprise qui s'en va droit à la faillite. Nous sommes en voie de devenir comparables à d'autres pays qui ont connu le même sort au cours des dernières années, par exemple certains pays d'Amérique latine».

M. Drouin regrette que la question constitutionnelle demeure à l'avant-plan des préoccupations des milieux politiques alors que, selon lui, c'est le redressement de l'économie canadienne qui devrait constituer la seule priorité pour les prochaines an-

nées. «Si j'occupais le siège du chauffeur, je mettrais la question constitutionnelle de côté pour cinq ans, dit-il. On s'interroge actuellement sur la place que l'on doit occuper sur un bateau qui est en train de couler, au lieu de s'occuper à éviter le naufrage.»

M. Drouin soutient qu'une crise économique au Canada est imminente et que, si l'on n'y prend garde, le pays pourrait bien ressembler à l'Argentine, qui est passée en quelques décennies de la prospérité à une économie en voie de développement.

L'accord de réduction du déficit laisse les investisseurs sceptiques

Jean-Louis SANTINI New York (AFP)

L'accord de dernière minute de réduction du déficit budgétaire américain conclu dimanche soir, entre la Maison-Blanche et les responsables du Congrès, a été accueilli favorablement sur les marchés mais les investisseurs restent encore sceptiques, observait-on hier dans les milieux spécialisés.

L'accord, qui doit encore être voté par les deux chambres du Congrès, a donné un petit coup de fouet à

Wall Street et au marché obligataire, mais a fait reculer le dollar.

Cette réaction s'explique par le fait que les investisseurs tablent sur le fait que la Réserve fédérale (Fed) pourrait désormais assouplir sa politique monétaire et permettre ainsi, une baisse des taux d'intérêt. Le président de la Fed Alan Greenspan avait indiqué à plusieurs reprises, au cours des dernières semaines, que l'institut d'émission liait tout relâchement éventuel de sa politique monétaire à un accord crédible et substantiel sur une réduction de l'impasse budgétaire.

Trois entreprises estriennes honorées dans le cadre du Mois de la qualité

Sherbrooke

Trois entreprises de la région estrienne figurent parmi la vingtaine de personnes et d'entreprises qui viennent d'être honorées dans le

cadre du présent Mois de la qualité. En effet, Bombardier Inc., Cascades Inc. et Camoplast Inc. ont reçu, hier matin, un certificat de reconnaissance pour avoir fait avancer le dossier de la qualité totale au Québec. C'est devant près de 400 person-

nes du monde des affaires provenant de toutes les régions du Québec que le ministre de l'Industrie, du commerce et de la technologie, Gérard Tremblay, le ministre des Approvisionnements et services, Robert Dutil, et le président canadien du Mois de la qualité, Jean Monty, président et chef de la direction de Bell Canada, ont remis de tels certificats de reconnaissance.

Les entreprises du secteur manufacturier qui ont été honorées sont, outre les trois Estriennes, IBM Canada (Bromont), IPL Inc. (Saint-Damien), Pratt et Whitney Canada (Longueuil), Prévost Car (Sainte-Claire), Nutrimor (Saint-Bruno), Générale Électrique du Canada (Bromont), Baron Caoutchouc (Saint-Jérôme), Camco (Montréal) et Ateliers Wood (Sept-Îles).

Cinq entreprises de services ont également reçu un tel honneur. Il s'agit de Bell Canada (Montréal), le Centre de recherche industrielle du Québec (Sainte-Foy et Montréal), Somapro (Montréal), le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins (Lévis) et le Centre Louis-Hébert (Québec).

Enfin, quatre personnes ont reçu des certificats parce qu'elles se sont distinguées par leur implication dans l'avancement du dossier de la qualité totale au Québec. Il s'agit de Jean-Claude Savard (consultant chez Perrier, Beaudry et Savard), Joseph Kélada (professeur agrégé aux HEC et directeur de la revue Qualité), Pierre Caillibot (conseiller en gestion de la qualité chez Hydro-Québec et ex-président de l'Association québécoise de la qualité) et M. Denys Pilon (président de la compagnie Multiqualité et seul membre canadien de l'International academy for quality).

Dans son discours, le ministre Tremblay a rappelé que la non-qualité, si on se fie à une estimation fournie par le Groupe de concertation sur la qualité, coûte annuellement 21 milliards \$ à l'économie québécoise, soit plus de 15 pour cent du PIB.

L'ÉCONOMIE EN BREF

Axess homologué

Montréal — Ericsson Paging Systems annonce que le Axess A, un téléviseur de la taille d'une carte de crédit, a été homologué par la Fé-

deral communications commission. L'homologation permet donc de vendre ce produit aux États-Unis.

Important achat d'avions

Washington — Dans le cadre de ce qui est considéré comme la plus importante acquisition d'avions depuis ses sept ans d'activités, America West Airlines annonce qu'elle a si-

gné, à la suite d'une entente multipartite, des contrats pour l'acquisition d'un maximum de 118 appareils A320 de Airbus Industries, à faible consommation de carburant.

Le prix du hamburger double

Moscou (AP) — Le prix d'un hamburger, au McDonald's de Moscou, a presque doublé en raison de l'augmentation des cours de la viande, rapporte hier le journal les «Iz-

vestia». Depuis son ouverture très remarquée en janvier dernier, le célèbre restaurant rapide américain accueillait plus d'un million de client.

Entente Gaz Métropolitain - Gaz France

Montréal (PC) — Gaz Métropolitain a annoncé hier avoir conclu une entente avec Gaz de France, entente portant sur la commercialisation en Amérique du nord de certaines technologies gazières françaises.

orientée vers la fabrication d'appareils gaziers».

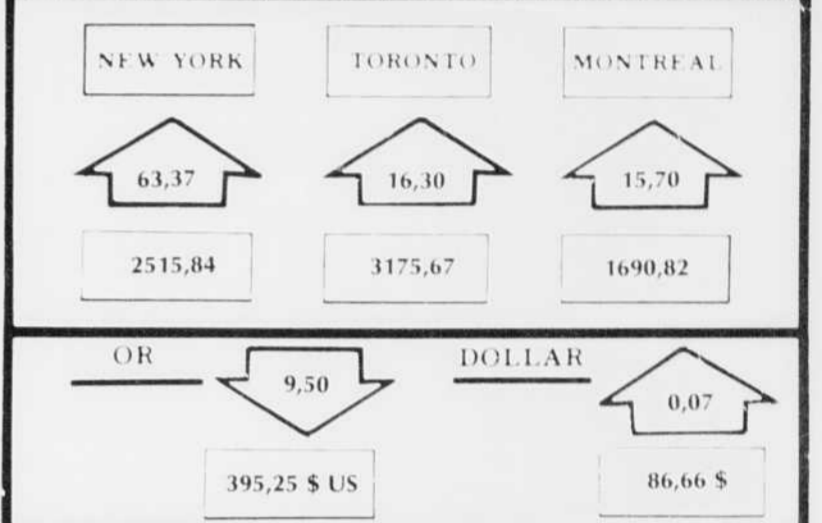
Gaz Métropolitain détendra 70 pour cent des intérêts dans la co-entreprise, Gaz de France ayant une participation à hauteur de 30 pour cent.

Dans un communiqué émis depuis Paris, les deux sociétés affirment que cet accord leur permettra de s'attaquer à un marché estimé à 500 millions \$ par année.

Des contrats de licence pour la fabrication au Québec de quatre technologies gazières françaises de pointe ont également été paraphés. Il s'agit du tube immergé compact, de la combustion submergée, de l'échangeur immergé compact ainsi que de l'unité de fusion rapide des métaux non-ferreux.

La signature de l'accord s'est faite en présence de la vice-première ministre du Québec, Lise Bacon, qui, rapporte-t-on, croit qu'il «permettra en outre l'émergence d'une industrie manufacturière québécoise».

TENDANCES DU MARCHÉ



ACURA LEGEND accessible à partir de **27 995\$**



TAUX DE FINANCEMENT RÉDUIT

PRECISION ACURA là où on en fait plus!

499, Boul. Bourque
Rock Forest
564 8909

Member du groupe Ato Dymax Inc.

Les Electroniques INPRO Fracasse les

Tech 1230 80286 à 12 MHz Complet à partir de **849.00 \$**

Configuration optimale:

- 1 Meg de mémoire RAM
- 1 Lecteur 5.25", 1.2 Meg
- Moniteur VGA couleur
- MS-DOS et GW-BASIC
- Clavier étendu 101 touches
- Ports: 2 séries et 1 parallèle
- Carte vidéo VGA 16 bits 256K (option 512K)
- Disque rigide 40 Meg, 28 ms, 32K de cache

1,795.00 \$

SHARP PC4721

Ordinateur portatif

Compatible IBM PC-XT

Processeur V40 à 10 MHz

Ecran monochrome 640x400

LCD à haut contraste

Lecteur 3.5", 1.44 Meg

Disque rigide 20 Meg, 28 ms

2,495.00 \$

Le complément idéal de votre système informatique!

stair THE COMPUTER PRINTER

NX-1000 II Imprimante à 9 aiguilles

Fontes: Courier, Sanserif, Orator-1, Orator-2

Vitesse de 180 cps (45 cps qualité lettre)

Mémoire tampon de 4K

Espacement: 10, 12, 15, 17, 20 caractères au pouce

Indice, exposant, gras, italique

Emulation Epson et IBM

259.00 \$

Garantie de 24 mois!

NX-2410 Imprimante à 24 aiguilles

Fontes: Courier, Prestige, Orator, Script

Vitesse de 180 cps (60 cps qualité lettre)

Mémoire tampon de 7K

Espacement: 10, 12, 15, 17, 20 caractères au pouce

Indice, exposant, gras, italique

Emulation Epson et IBM

399.00 \$

LES ÉLECTRONIQUES

205 Chalifoux Sherbrooke 564-2482

Maintenant en magasin

Plus de livres
Plus de revues
Plus d'accessoires
Plus de logiciels

Cette promotion n'est valide que pour un temps limité.

Abbeaux boursiers

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Le marché a pris du mieux hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général xpm affichait un gain de 15,70 points à 1690,82 au terme d'une séance marquée par une activité faible. Environ 3,2 millions d'actions ont changé de main.

Les bancaires ont gagné 41,25 à 1481,39, les industrielles 33,56 à 1291,16 et les services publics 15,35 à 1539,13. Par contre, les minières ont cédé 31,55 à 1863,43 et les pétroliers 14,80 à 1711,28. Les forestières étaient inchangées à 2186,82.

CIBC, en hausse de 1/2 à 22 5/8 s'est traitée à 142 3/8 exemplaires. Renaissance Energy a baissé de 1/2 à 15 7/8 et 64 400 actions ont circulé dans le marché.

Par ailleurs, Banque nationale a gagné 1/8 à 7/4, Toronto-Dominion 7/8 à 15 7/8, BCE 1/4 à 35 1/2, Inco 7/8 à 32 et Canadian Pacific 5/8 à 18 1/8 tandis que Donohue B perdait 1/8 à 10 3/4.

On a dénombré 113 valeurs en hausse, 144 en baisse et 120 inchangées, soit un total de 377.

A à B

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
AAME Ltd	1500	125	121	121	-
Alcan	3200	365	345	345	-
Agrico E	1500	8	8	8	-
Alcan	1500	8	8	8	-
Alcan	1500	8	8	8	-
Alcan	1500	8	8	8	-
Alcan	1500	8	8	8	-
Alcan	1500	8	8	8	-
Alcan	1500	8	8	8	-
Alcan	1500	8	8	8	-
Alcan	1500	8	8	8	-

C

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
CAE Int	1900	95	94	94	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-

D à G

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
DMR gr	1700	315	315	315	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-

H à L

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-

M à O

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-

TORONTO

TORONTO (PC) — Le marché était en hausse et l'activité modérée hier, à la Bourse de Toronto. À la fermeture de la séance l'indice composite affichait un gain de 16,30 points à 3175,67.

Les échanges ont porté sur 20 millions d'actions au lieu de 21,4 millions vendredi.

Dans les industrielles, Canadian Pacific a gagné 1/4 à 18 1/8, Alcan 1/2 à 23 1/4, Laidlaw B 3/8 à 21 1/4, BCE 1/8 à 35 1/2 et TransCanada PipeLines 1/8 à 15 5/8. Potash Corp. a perdu 1/8 à 13 7/8, Imperial Oil A 1/8 à 65 1/4, Canadian Satellite un à 11 1/2.

Dans les mines, RFC Resources a gagné 20 cents à 1,10 et Candol Development deux cents à 10 cents. Franco-Nevada a cédé 2 1/4 à 14 3/4, Pegasus Gold 1/2 à 13 5/8 et American Barrick 1 1/2 à 24 7/8.

Dans les pétroles, Canada Southern Petroleum gagne 30 cents à 3,80. Morrison Petroleum abandonne 1/4 à 11 1/4, Renaissance Energy 1/4 à 15 1/2 et Ranger Oil 1/4 à 8 3/4.

A à B

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
AGM F	1000	425	425	425	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-

C

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
CAE Int	1900	95	94	94	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-

D à G

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
DMR gr	1700	315	315	315	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-

H à L

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-

M à O

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-

NEW YORK

NEW YORK (AFP) — Dopée par l'espoir d'une baisse imminente des taux d'intérêt soulevé par l'accord de réduction du déficit budgétaire fédéral et par un nouvel indice de faiblesse de la croissance, Wall Street a enregistré hier sa meilleure performance depuis le 27 août, sur un marché actif.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a repassé la barre des 2500 points pour clôturer à 2515,84 en hausse de 63,37 points (2,58 %).

Plus de 203 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a nettement dépassé celui des baisses: 1192 contre 423, 368 titres étant inchangés.

L'accord en extrême intervenue entre le Congrès et la Maison-Blanche, pour réduire le déficit budgétaire fédéral américain de 500 milliards de dollars sur les cinq prochaines années, dont 40 milliards pour l'année fiscale débutant le 1er octobre, a rehaussé l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt, car le président de la FED Alan Greenspan avait récemment déclaré qu'un tel accord laisserait plus de latitude à la banque centrale américaine pour agir dans ce sens.

La chute à 44 pc en septembre cédant 47 pc en août, de l'indice mensuel de l'association nationale des directeurs d'achats, en démontrant la faiblesse du secteur manufacturier de l'économie américaine, a rapproché l'éventualité d'une action de la FED, d'autant plus que les cours pétroliers ont fortement baissé, ont indiqué les experts.

A à B

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
AGM F	1000	425	425	425	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-
Alcan	2000	20	20	20	-

C

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
CAE Int	1900	95	94	94	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-
CCG Inc	2000	8	8	8	-

D à G

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
DMR gr	1700	315	315	315	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-
Dens 9 5	800	95	95	95	-

H à L

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-
Harc A	2000	110	100	100	-

M à O

Titr	Vente	Haute	Bas	Ferm	Chang
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-
M Corp	2100	110	100	100	-

TAUX DES MONNAIES

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé hier, en baisse de 9-100 et cotait à 1,1539 \$ CAN comparativement à 1,1548 vendredi en clôture. La livre sterling a fini en hausse de 37-100 à 2,1728 \$ CAN.

En devise US, le dollar canadien a gagné 7-100 à 86,66 cents US et le sterling 47-100 à 1,8830 \$ US.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal. Le franc français cotait 0,2217, le franc suisse 0,8944, le mark allemand 0,7428 et le yen japonais 0,008421.

VANCOUVER

VANCOUVER (PC) — Les cours ont fléchi et 10,8 millions d'actions ont été négociées hier à la Bourse de Vancouver.

On comptait 145 valeurs gagnantes, 189 perdantes et 305 stables.

L'Indicateur de tendance a fermé à 598,28, un recul de 3,28 points.

MÉTALUX

TORONTO (PC) — L'or cotait 445 \$ CAN (386 \$ US) à l'offre et 446 \$ CAN (387 \$ US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, 5,399 \$ l'once et 173,58 \$ le kg, comparativement à 5,551 \$ et 178,47 \$ respectivement, lors de la précédente cotation.

Ces cotes sont en dollar canadien.

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

- Londres... 395,25 (404,75)
- Paris... 402,67 (409,15)
- Francfort... 402,09 (407,04)

Décès, Avis, Remerciements

MILLS Cécile (Pelletier)
— A Sherbrooke, le 30 septembre 1990, est décédée madame Cécile Pelletier.

Pelletier Mills, à l'âge de 73 ans, épouse de feu Gérard Mills, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose au **Salon Funéraire L. O. Cass & Fils Ltée**, 300, boul. Queen nord, Sherbrooke QC. Tél.: 564-7764. H. Boisvert, dir. Heures de visite: MARDI de 19 h à 22 h. Jour des funérailles.

de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 10. Funérailles le mercredi 3 octobre 1990, à 10 h 30, en l'église St-Charles Garnier. Inhumation au cimetière St-Roch. Madame Mills laisse dans le deuil ses enfants: Cécily (Tats Yamamoto), Edmonton; Kathleen (James Williams), Thornhill Ont.; Maureen (Guy Bird), Bruxelles Belgique; Patricia-Ann (Richard Thibault), Lac Montjoie; Wallace (Diane Boschi), Lennoxville; Michaël (Nicole Richer), Brossard; ses petits-enfants: John et Kathryn Williams; Kevin, Donna Lynn et Shelley Bird; François, Ann et Marc-Eric Thibault; Lynn et Martin Mills; ses sœurs et belles-sœurs: Alice Masson; Onia Martineau; Marie A. Pelletier; Alda Mills; Sylvia Pelletier. En guise de sympathie des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 204, Wellington nord, Sherbrooke QC. J.H. 5C6 seraient grandement appréciés de la famille. Les enfants remercient le personnel du Centre Hospitalier Claire Gagnon pour les bons soins prodigués.

Jacques Lecours, prés.
Les funérailles auront lieu le mardi 2 octobre 1990, à 11 h, en l'église St-Patrice. Inhumation au cimetière Inglestie Ontario. Monsieur Lecours laisse dans le deuil ses enfants: Gary (Roslyn), Beverly Jones; son frère et ses sœurs: Violet Osborn; Jean (Ken Dezan); John Osborn (Isabelle); il laisse également dans le deuil ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, ainsi que de nombreux autres parents et amis.

re: Gaston Albert (Noëlla); sa sœur: Marguerite Albert (Jeanne); ses beaux-frères, belles-sœurs: Réjeanne Albert; Claire Aubé; Carmen James (George); Hubert Aubé (Denise); Herman Aubé; Jeannine Larose (André); Bertrand Aubé (Monique); Denise Girard (Charles-Émile); André Aubé (Carmen); Aline Francoeur (Réjean); Ivan Aubé (Albert); Rosalie Aubé (Jeanne); ses 2 petits-fils: François et Frédéric; ses tantes: Sr. Clémence Lessard; Sr. Marie Lessard; ses oncles: Jean-Thomas Lessard (Thérèse); Louis-Philippe Lessard (Annette); il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux parents et amis.

de Marie. Inhumation au cimetière St-Michel. La défunte laisse dans le deuil outre son époux M. Georges Fortier, ses enfants: Doris Fortier, Sherbrooke; Angèle Fortier Provoost, Montréal; Gaëtan Fortier, Sherbrooke; Patrice Fortier (Huguette Lévesque), Sherbrooke; Jean-Guy Fortier (Francine Loubier), Montréal; Michel Fortier (Francine Levesque), Sherbrooke; Daniel Fortier, St-Élie D'Orford; sa belle-mère: Antoinette Fortier, Sherbrooke; ses frères et sœurs: Sr. Fernande Bernier, S.N.M., Sherbrooke; M. Mme Raoul Fortier (Thérèse), Sherbrooke; Mme Irène Fortier, Omerville; M. Mme Lionel Bernier (Simonne Fortier), Cookshire; Sr. Roland Bernier, Valcourt; M. Mme Marcel Fortier (Emilienne), St-Isidore; M. Mme Armand Bernier (Juliette), St-Isidore; M. Mme Émilien Bernier (Gisèle), Thetford Mines; M. Mme Adjuard Vaillancourt (Rose-Élaine), Manchester; M. Mme Rosaire Bernier (Jeanette), Thetford Mines; Mme Anita Bernier, Sherbrooke; Mlle Geneviève Bernier, Sherbrooke; M. Mme Fernand Boutin (Cécile), Cookshire; ses beaux-frères et belles-sœurs: Sr. Yvette Fortier, Sherbrooke; M. Mme Gérard Fortier (Marie-Thérèse), St-Isidore; M. Mme Noël Couture (Marie-Ange Fortier), Cookshire; M. Mme Lionel Fontaine (Thérèse), Sherbrooke; M. Mme Marquis (Rita Fortier), Cookshire; ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

de feu Clara Labarre, demeurant à L'Avenir. Monsieur Godbout ne sera pas exposé. Sous direction de la **Résidence Funéraire Mario Lemaire & J.H. Fleury Inc.**, 645, Principale L'Avenir, Qc. Tél.: 478-1515. Mario Lemaire, prés. Les funérailles auront lieu, en présence des cendres, le mercredi 3 octobre 1990, à 15 h, en l'église de L'Avenir. Inhumation au cimetière de Durham Sud. La famille recevra la sympathie à l'église, à compter de 14 h. Monsieur Godbout laisse dans le deuil ses frères, sœurs, M. Adélard Godbout, Richmond; M. Mme Antonio Godbout (Bettie), Drummondville; M. Mme Eugène Godbout (Jeannette), Drummondville; Mme Marie-Josée Godbout, Boston; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

IN MEMORIAM

ALBERT (M. Gérard), 62 ans, Sherbrooke, décédé le 28 septembre.
BERNIER (Mme Lucienne), 73 ans, Sherbrooke, décédée le 30 septembre.
BESSETTE (Mme Léona), 81 ans, Drummondville, décédée le 30 septembre.
BOUDRIAS (M. Hector), 68 ans, Drummondville, décédé le 21 septembre.
CARRIERE (M. Antoine), 69 ans, Sherbrooke, décédé le 1er octobre.
GODBOUT (M. Rodolphe), 72 ans, L'Avenir, décédé le 1er octobre.
HOULE (M. Gérard), 84 ans, St-Cyrille, décédé le 29 septembre.
LAFLAMME (M. Arthur), 79 ans, Acton Vale, décédé le 29 septembre.
LAVIGNE (M. Gérard), 65 ans, Danville, décédé le 1er octobre.
MILLS (Mme Cécile), 73 ans, Sherbrooke, décédée le 30 septembre.
OSBORNE (M. Lyle), 80 ans, Magog, décédé le 29 septembre.
PICARD (M. Elzéar), 84 ans, Weedon, décédé le 1er octobre.
TREMBLAY (M. Léo-Paul), 69 ans, Magog, décédé le 30 septembre.
TURGEON (M. Rosaire), 57 ans, Rock Forest, décédé le 30 septembre.

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la Ville de Bromptonville
SITUÉS DANS LES ZONES CONTIGÜES CI-APRÈS DÉCRITES

AVIS EST DONNÉ par le soussigné secrétaire-trésorier Monsieur Michel Dupont, de la Corporation de la Ville de Bromptonville, qu'il y aura le 23 octobre 1990 une procédure d'enregistrement sur le règlement no 571. Que cette procédure d'enregistrement a pour but de permettre aux personnes habiles à voter, d'enregistrer dans un registre à cet effet, leur nom, adresse et qualité appuyés de leur signature, afin de demander qu'un scrutin référendaire soit tenu. Que ce qui est soumis à la procédure d'enregistrement est le règlement no 571 visant à modifier le règlement de zonage du règlement no 446 en changeant la zone CA6 pour une zone CB12. Que le règlement no 571 a été adopté par le Conseil municipal à son assemblée régulière du 1er octobre 1990. Que lesdites zones contiguës sont délimitées tel qu'il apparaît au croquis annexé au règlement no 571, dont extrait est ci-après reproduit:



Que cet avis s'applique aux personnes domiciliées dans ces zones contiguës et que ces personnes sont: toute personne, qui, le 1er octobre 1990 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit une des 3 conditions suivantes:

1. être domiciliée sur le territoire de la municipalité;
2. être propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, au sens de la loi sur la fiscalité municipale;
3. être occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire, au sens de la loi sur la fiscalité municipale.

Une personne physique doit également, en date du 1er octobre 1990, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni interdite, ni en cure fermée suivant la loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection du curateur public.

Que dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'une place d'affaires occupée par des occupants, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné par procuration signée par la majorité d'entre eux, a le droit de signer la requête afin de participer à la procédure d'enregistrement telle que mentionnée ci-haut. De la même façon, la personne morale qui est habile à voter, exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

Que les personnes ci-haut mentionnées peuvent transmettre au soussigné, dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis, une requête signée par au moins (12) propriétaires afin de participer à la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et, le cas échéant, au scrutin référendaire concernant le règlement, et ou la majorité d'entre eux, si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

Les zones contiguës sont les suivantes: Rue Laval: IA4, RC11; Rue De La Croix: PB, P6, P3; Rue St-Jean Baptiste (n.): IB5; Rue Blais: RA45, RA48; Rue Bourgeois: RA46. DONNÉ À BROMPTONVILLE, ce 2 octobre 1990. Le Directeur Général et Secrétaire-trésorier Michel Dupont, B.A.A., O.M.A. 19234-2 octobre

OSBORNE Lyle

— A Magog le 29 septembre 1990, est décédé monsieur Lyle Osborne, à l'âge de 62 ans, époux de madame Marie-Paule Aubé, demeurant à Sherbrooke. Le défunt repose aux **JARDINS DU SOUVENIR DE L'ESTRIE INC.**, A. Bélisle Enr., 505, Short Sherbrooke QC. Tél.: 564-8455. P. Pépin, prés. Heures de visite: LUNDI MARDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 9 h 30. Funérailles le mercredi 3 octobre 1990, à 10 h, en l'église Marie-Médiatrice. Inhumation au cimetière St-Michel. Monsieur Albert laisse dans le deuil son épouse Marie-Paule Aubé, ses enfants: Gaëtan (Lise Camonfour), Jocelyn; son frè-



ALBERT Gérard

— Au Centre Hospitalier Gatineau, le 28 septembre 1990, est décédé monsieur Gérard Albert, à l'âge de 62 ans, époux de madame Marie-Paule Aubé, demeurant à Sherbrooke. Le défunt repose aux **JARDINS DU SOUVENIR DE L'ESTRIE INC.**, A. Bélisle Enr., 505, Short Sherbrooke QC. Tél.: 564-8455. P. Pépin, prés. Heures de visite: LUNDI MARDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 9 h 30. Funérailles le mercredi 3 octobre 1990, à 10 h, en l'église Marie-Médiatrice. Inhumation au cimetière St-Michel. Monsieur Albert laisse dans le deuil son épouse Marie-Paule Aubé, ses enfants: Gaëtan (Lise Camonfour), Jocelyn; son frè-



BERNIER Lucienne (Fortier)

— A Sherbrooke, le 30 septembre 1990, est décédée madame Lucienne Bernier, à l'âge de 73 ans, épouse de Georges Fortier, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose à la **Résidence Funéraire Steve L. Elkas Inc.**, 601 Conseil Sherbrooke, QC. Tél.: 563-1153. Steve Elkas, prés. Clemence Fortier, dir. Heures de visite, MARDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles le mercredi 3 octobre 1990, à 14 h, en l'église Coeur-Immaculée

GODBOUT Rodolphe

— Au Centre Hospitalier de Sherbrooke, le 1er octobre 1990, est décédé monsieur Rodolphe Godbout, à l'âge de 72 ans, fils de feu Jean-Baptiste Godbout et

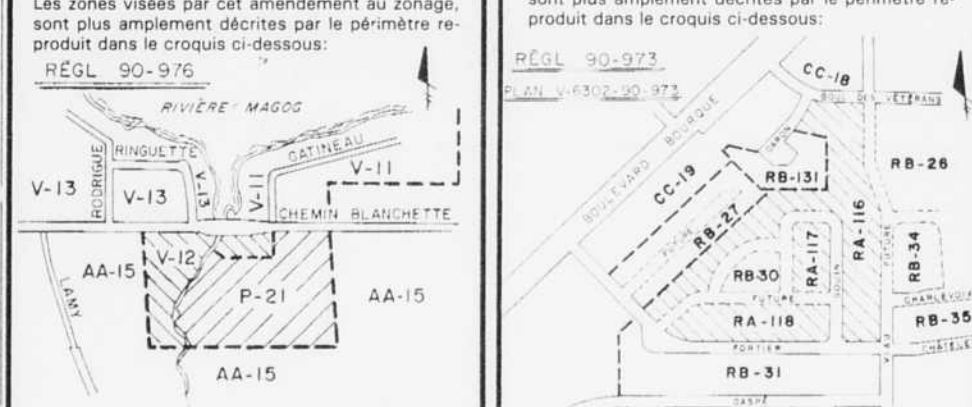
AVIS A Denis Tessier

Prenez avis qu'une demande concernant le logement situé au 497, rue Bellevue ouest, Magog, a été déposée contre vous à la Régie du logement, 740 Galt ouest, bureau 105, Sherbrooke. L'audition aura lieu le 11 octobre 1990 à 10h30. Donnée le 27 septembre 1990. Gordon Hurlbut, requérant. 20254

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE ROCK FOREST

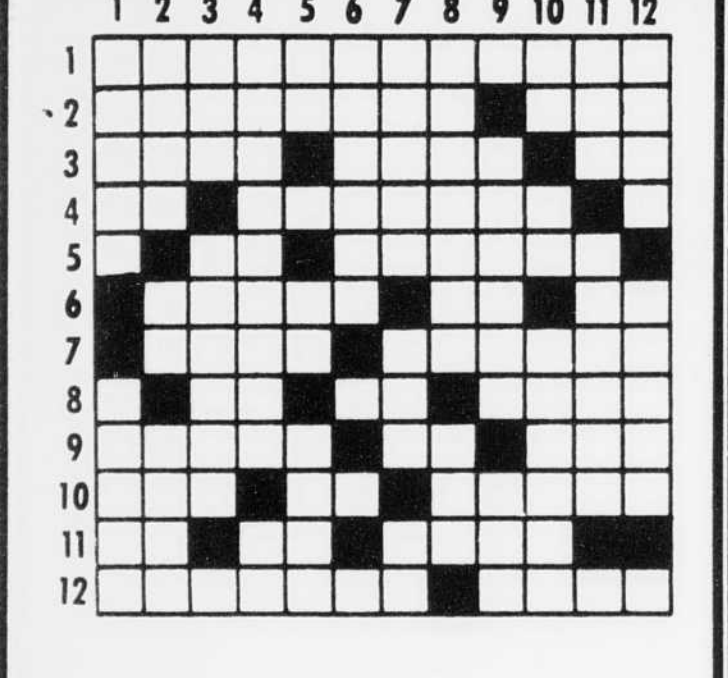
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, greffier de la susdite ville. QU'une séance publique de consultation sera tenue dans la salle des délibérations du Conseil municipal, 4339, boulevard Bourque, Rock Forest, le 15 octobre 1990, à 18h00, dans le but de permettre aux personnes et aux organismes qui le désirent, de prendre connaissance du projet de règlement #90-976, relatif au zonage, et d'être entendus par le Conseil municipal. QUE le projet de règlement #90-976, qui sera alors soumis à la consultation, a pour objet de modifier le règlement de zonage #506 et plus particulièrement le plan V-6302, feuillet 2 de 2, afin de modifier une partie de la zone V-12 et de créer une nouvelle zone P-21. Les zones visées par cet amendement au zonage, sont plus amplement décrites par le périmètre reproduit dans le croquis ci-dessous: RÉGL. 90-976



QUE le règlement #90-976 est disponible pour consultation, au bureau du Greffier, Hôtel de Ville de Rock Forest, 4339 boulevard Bourque, Rock Forest. DONNÉ à Rock Forest, ce deuxième jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt dix. Me Pierre Ménard Greffier 19858-2 octobre

MOTS CROISÉS



- 1—En Espagne, le corps de conseillers municipaux d'une commune.
- 2—Seconder. — Anc. ville de Chaldée.
- 3—Vrai. — Pron. pers. — Dans.
- 4—Métal précieux. — Ile du Québec.
- 5—Unit les parties du discours. — Prén. masc.
- 6—Poils longs et rudes. — Docteur. — Dialecte.
- 7—Mâles de la poule. — Songeur.
- 8—Ce qui est dû. — Outil de la couturière. — Train.
- 9—Inventer. — Du verbe avoir. — Animal domestique.
- 10—Trois fois. — Dans. — Célèbre recluse canadienne.
- 11—Marque la situation. — Messieurs. — Sans compagnie.
- 12—Sept jours. — Vase de bois ou de métal propre à puiser.

- VERTICALEMENT
- 1—Frère de Moïse. — Actions.
 - 2—Fleuve côtier de Belgique. — Centimètre cube. — Attachée au mors du cheval.
 - 3—Banal, pour avoir été trop souvent répété. — Ronger par l'eau.
 - 4—Qui appartient aux contrées riveraines du Nil. — Poss.
 - 5—Consonnes. — Notre-Seigneur. — Fort construit sur l'île de Montréal en 1672.
 - 6—Gros singes.
 - 7—Mélanger. — Roue à gorge d'une poulie. — Pron. pers.
 - 8—Pays. — Espace de terre.
 - 9—Agacé. — Réçus.
 - 10—Lac africain. — Arbre.
 - 11—Assassiné. — Viré.
 - 12—Paré. — Fonder.

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

LE MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

Projet # 502-203 — Construction de bâtiments sanitaires, guérite et abris cuisiniers, secteur Fraser, Parc du Mont-Orford. Construction d'ouvrages électrolytiques. Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 septembre 1990 par remise d'un montant de dix (10,000\$) non remboursable en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances. La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, service des immobilisations, 150 est, boul. St-Cyrille, 3e étage, Québec, G1R 4Y1, tél.: (418) 644-4022, ou à la Direction des opérations régionales, service de l'administration, ressources techniques, 85, rue Holmes, Sherbrooke, QC, J1E 1S1, tél.: (819) 821-2020. La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150 est, boul. St-Cyrille, 3e étage, Québec, G1R 4Y1, tél.: (418) 644-4022. Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec, à l'Association de construction de Montréal et du Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction des Cantons de l'Est. Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 17 500,00\$ ou un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 8 750,00\$. DATE ET HEURE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS VENDREDI, LE 12 OCTOBRE 1990 À 15:00 HEURES. La Sous-ministre, Gisèle Desrochers 63167-2 oct

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec
Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication. Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
CACTUS CAN. MEXICAN INC. Cactus Café Bar et Grill 2305, King St. Ouest Sherbrooke Télé: 568-664	1 Restaurant pour vendre	2145, King ouest Sherbrooke
LES GESTIONNS S.C.E. CHAMPAGNE INC. Bar au Casino 10200, rue Papineau Dorval Télé: 558-508	1 Bar de service et spectacles	3625, Rang 5 ouest Dorval

Le président et directeur général
Ghislain K. Laflamme, avocat 63192

Québec

Services communautaires

L'ESCALE Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et leurs enfants 569-3611	ALCOOLQUES ANONYMES 564-0070
CARRÉFOUR INTERVENTION SUICIDE 564-1864 Service d'intervention téléphonique confidenciel 7 jours semaine — 24 h	VILLA MARIE CLAIRE Assistance maternité 563-1622
LE SEUIL de l'Estrie Inc. Service d'aide aux hommes en difficulté de couple 821-2420	Face au bureau problème AL-ANON Tel. tend la main Tel.: 567-2184
Secours et Vie Information sur la grossesse et l'accouchement ainsi que le soutien social. Tel. le grand centre 82, rue King ouest, bureau #1 Tel.: 819-564-8898	RAME Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie 365 Prospect, App. 4 Tel. (819) 822-3451
COMITÉ ACTION FAMILLE ESTRIE Médiation pour couple doivent se adresser à l'ombudsman 823-6951	S.O.S. GROSSESSE Service confidentiel, gratuit, de soutien et de référence pour les femmes qui ont eu une grossesse extra-utérine. Tel. 822-1181

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour l'aide obtenue et le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré pour des siècles et des siècles. Amen. Dixes cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.
G.C.L. 3827

TARIFS

pour les avis de décès (suivant la formule)

no. de parution	avec photo	sans photo
1	30 ⁰⁰	24 ⁰⁰
2	47 ⁰⁰	35 ⁰⁰
3	50 ⁰⁰	39 ⁰⁰

La Tribune n'accepte que les avis fournis par les entreprises funéraires.

Décès, Avis, Remerciements



PICARD
Elzéar

— Au Centre Hospitalier St-Vincent de Paul de Sherbrooke, le 1er octobre 1990, est décédé monsieur Elzéar Picard, l'âge de 84 ans, époux de feu Claire Ida Rivard, demeurant à Weedon. Le défunt repose à la salle paroissiale (sous-sol de l'église Stratford) Tél.: 423-2521. La direction des funérailles a été confiée à la

Maison Funéraire Audet Ltée
457 Jacques-Cartier
Disraeli, QC
Tél.: 419-2500

Bertrand Audet, dir.
Heures de visite, MARDI DE 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 55. Funérailles, le mercredi 3 octobre 1990, à 14 h, en l'église St-Gabriel de Stratford. Inhumation au cimetière paroissial. Monsieur Picard était le frère d'Albina (Arthur Deslisle) La Sarre; Hubert (Germaine Gagnon), Sherbrooke; Euzèbe (Noël-

la Gaudet), Stratford; Angéline (Lucien Cooper), St-Hubert; Marie-Ange (Cécile Dostie), Lambton; le beau-frère de Florida (Joseph Lecours); Hélène Ubald Rivard; Malvina Rivard Gauthier; Pauline (Gilles La-pointe); Marie-Laure (Gaston Croteau); Anette Rivard Lessard; Marguey Bourdages; Bertha Neault Rivard; Placide Plante et Gérard Hébert; ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis.



TREMBLAY
Léo-Paul

— A Magog, le 30 septembre 1990, est décédé monsieur Léo-Paul Tremblay, à l'âge de 69 ans, demeurant à Magog. Selon les dernières volontés du défunt, il n'y aura pas d'exposition. La messe commémorative aura lieu le jeudi 4 octobre 1990, à 14 h, en l'église St-Patrice. Sous la direction de la

Résidence Funéraire Léo-Paul Ledoux
Magog Inc.
150 Sherbrooke

Magog QC
Jacques Lecours, prés. La famille sera présente à l'église, à compter de 13 h 30 pour recevoir les témoignages de sympathie. Monsieur Tremblay laisse dans le deuil son amie Marie-Ange Dussault, ses enfants: Marcel (Colette Roy); Joce-

lyne (Emile Morin); Réjeane (Denis Lacasse); ses petits-enfants: Daniel; Annie; Stéphane; Josée; Jean-François; Patrick et Nancy; ses arrière-petits-enfants: Marc-Antoine; Emilie; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Adrien Tremblay (Aline);

René Tremblay (Marcelle); Gérard Tremblay (Cécile); Clément Brault (Lucienne); Napoléon Poitras (Yvonne); Jeannine Tremblay; Irène Croteau Tremblay; il laisse également les enfants de Marie-Ange Dussault ainsi que neveux, nièces et autres parents et amis.

CONFÉRENCE ET EXPÉRIENCE DE PRIÈRE

Animateur:

GÉRARD MARIER, ptr

THÈME: PS. 25, 4

«SEIGNEUR ENSEIGNE-MOI TES ROUTES»

Dates: 12, 13 et 14 octobre 1990

Vendredi 12 octobre - 20h

Samedi 13 octobre - 9h30 à 12h

13h30 à 17h

19h30 à 22h

Dimanche 14 octobre - 9h30 à 12h

Endroit:

C.E.G.E.P. de la rue Terrill, Sherbrooke

salle Alfred Desrochers, Pavillon 3

Repas chaud sur place \$5.50

Pour informations: (819) 567-3259

ENTRÉE LIBRE
STATIONNEMENT GRATUIT

3394

Les Quatre abandonnent leurs droits sur Berlin et l'Allemagne

New York (AP)

Les quatre puissances victorieuses de la Deuxième guerre mondiale (la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique) ont décidé hier à New York d'abandonner leurs droits et leurs responsabilités sur Berlin et l'Allemagne, permettant à ce pays divisé de retrouver sa pleine souveraineté à la veille de son unification, demain.

Les ministres des Affaires étrangères de ces quatre puissances ont signé un document intitulé «Déclaration de suspension des droits et responsabilités des quatre puissances», mettant fin aux droits d'occupation qu'elles exerçaient depuis 1945 sur le

territoire allemand.

Ce document prévoit que ces quatre puissances, «dans l'esprit du traité signé le 12 septembre 1990 à Moscou, pour un règlement final en faveur de l'Allemagne», déclarent que leurs droits et leurs responsabilités sur Berlin et l'Allemagne sont suspendus.

«Ce document met fin à une ère de discorde et de division», a lancé le président George Bush en ouvrant la réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui réunit pour deux jours à New York les 35 pays membres de cette institution.

Cette conférence doit servir de préparation à un sommet Europe-Amérique du Nord en novembre.

«Nous nous réjouissons que l'Allemagne soit à nouveau unie, et nous accueillerons bientôt avec plaisir une Allemagne unifiée dans la communauté des États», a ajouté George Bush.

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, s'est lui aussi félicité de la signature de ce document. «Nous accueillons avec satisfaction une Allemagne unifiée parmi nous», a-t-il déclaré. «Nous pensons qu'il s'agit d'une situation dans laquelle tout le monde a quelque chose à gagner. C'est une victoire pour les Européens et pour l'action de la CSCE», a conclu M. Chevardnadze.

Bombardement d'une manifestation pacifique à Beyrouth: 13 morts, 82 blessés

Beyrouth (AFP)

Treize civils ont été tués et 82 blessés hier soir, selon un dernier bilan, dans le bombardement d'une manifestation pacifique au nord de Beyrouth, et le général Michel Aoun a mis en cause la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) et l'administration du président Elias Hraoui.

Les tirs au canon de char, de mortier et de DCA (batteries anti-aériennes) ont visé vers 22h00 locales une manifestation qui dénonçait le blocus imposé depuis vendredi par l'administration Hraoui au fief du général Michel Aoun, dans le «pays chrétien» au Liban.

La télévision relevant du général Aoun a accusé les FL de M. Samir Geagea d'avoir bombardé les manifestants qui se dirigeaient vers le point de passage de Nahr al-Mott, portant des flambeaux et des drapeaux libanais.

Elle a présenté un film montrant les victimes de ce bombardement, des hommes et des femmes, baignant dans leur sang. Selon des témoins, plusieurs personnes ont également été atteintes par les tirs d'artillerie alors qu'elles tentaient de porter secours aux blessés.

«C'est un crime impardonnable perpétré conjointement et solidement par Geagea et le gouvernement de Taef», a dit le général Aoun dans une déclaration diffusée par la radio qu'il contrôle.

Il a une nouvelle fois demandé aux États de retirer leur confiance à l'administration Hraoui «qui impose le blocus aux Libanais et les tue».

Pour la première fois, le général Aoun a pris à partie le commandant en chef de l'armée sous l'autorité du président Hraoui, le général Emile Lahoud, lui demandant comment il pouvait cautionner ce carnage: «le sang des innocents coûte cher», lui a-t-il dit.

Un communiqué du commandement de l'armée du général Lahoud

avait affirmé que ses troupes n'avaient pas tiré un seul coup de feu, qu'une enquête était ouverte pour déterminer les responsabilités de cet «incident regrettable», et qu'il «rendra compte à l'opinion publique».

Un porte-parole des FL a de son côté fait assumer au général Aoun «l'entière responsabilité de ce massacre» et l'a accusé d'avoir «forgé l'incident de toutes pièces en glissant parmi les manifestants des hommes armés qui ont ouvert le feu».

Ottawa mettra bientôt sur pied un bureau de l'enfance

Ottawa (PC)

Le gouvernement canadien mettra bientôt sur pied un bureau de l'enfance afin de donner suite au Sommet mondial qui vient de se terminer à New York, a annoncé hier aux Communes le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Perrin Beatty.

Ce bureau devra coordonner toutes les initiatives du gouvernement pouvant toucher les enfants. Cet organisme, qui relèvera du ministère de M. Beatty, verra à encourager le gouvernement à intégrer toutes les politiques visant les jeunes et devra s'as-

surer que les besoins des enfants soient toujours pris en considération.

C'est le premier ministre Mulroney qui a demandé au ministre Beatty de mettre ce petit bureau sur pied afin de mettre fin à l'éparpillement dont souffrent actuellement les différents programmes destinés aux enfants. M. Beatty s'est aussi vu confier la responsabilité d'élaborer la réponse canadienne au Sommet mondial pour les enfants tenu au cours de la fin de semaine sous les auspices de l'UNICEF.

Le ministre de la Santé a insisté pour dire que la création du bureau n'est qu'un premier pas et que des mesures seront prises au cours des prochains mois.

Mallette Maheu comptera 1275 employés à la suite de la fusion

Montréal (PC)

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau (partie intégrante du Groupe Mallette) et Maheu Noisieux, deux cabinets comptables québécois, fusionnent.

L'annonce en a été faite, hier, par M. Roger Desrosiers, président et chef de la direction du Groupe Mallette, et par M. Régent Watier, président et chef de la direction de Maheu Noisieux.

A compter du 1er février pro-

chain, le nouveau cabinet portera le nom de Mallette Maheu, comptables agréés, et sera présidé par M. Desrosiers. M. Régent Watier deviendra alors vice-président, développement des affaires, ouest du Québec.

La firme comptera 1275 personnes, dont 141 associés, et un chiffre d'affaires de près de 80 millions \$.

L'entente prévoit une période de quatre mois pour compléter tous les détails de la fusion.

Négociations de plusieurs mois

Cette entente concrétise des négociations amorcées il y a plusieurs

mois. Alors que plusieurs firmes comptables québécoises ont préféré s'intégrer à des entités internationales, Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et Maheu Noisieux ont privilégié une approche permettant une présence accentuée au Québec et une consolidation de leur positionnement comme firmes offrant des services personnalisés à leurs clients.

Avec la fusion, Mallette Maheu demeure donc un cabinet d'origine et de contrôle entièrement québécois.

MAT

expert

CENTRE DE RÉNOVATION

DUBREUIL INC.

Qualité et Prix VONT DE PAIR CHEZ MAT EXPERT

SUPER SPÉCIAL SUR CHEMINÉES PRÉFABRIQUÉES

PROFITEZ DU SUPER SPÉCIAL SUR CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE «SELKIRK»

2100⁰

Dia. 6' - 7" - 8"

IL TIRE A SA FIN. HATEZ-VOUS!!!

Ensemble de bain & Coillet de solin

Ensemble de soutien latéral

Toile protectrice six grammes

Bouche-solive intermédiaire

Longueur de cheminée

Longueur de support 36"

Support au plafond

Profitez du beau temps pour l'achat d'un

FOYER «A PRIX REDUIT»

699\$

Inclus: • Portes vitrées • Pare-étincelles • Grilles de circulation de chaleur

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX SUR POELES A BOIS EN MAGASIN.

Foyer Chauffeur de Chaleur

Jøtul

Le choix intelligent

Poêle-foyer Colonial no 3

- Puissance de sortie de 41 000 BTU
- Coloris émaillés
- Porte vitrée standard qui reste propre
- Air secondaire de combustion

NOTRE SUPER SPECIAL GRIS GRAPHITE \$999

Mise de côté acceptée

Regency

POELE A BOIS

- HAUTE EFFICACITE
- GARDE SA VITRE PROPRE
- COMBUSTION CONTROLEE PROPRE, PROPRE, PROPRE
- IL EST BEAU ET CHAUFFE BIEN.

FAUT LE VOIR!

Le Campagnar

FOYER EN SPÉCIAL

POÊLES À BOIS À PARTIR DE \$149⁹⁵ JUSQU'À... VENEZ VOIR!

PLUS DE 40 MODÈLES DE POÊLES À BOIS EN MONTRE DANS NOTRE BOUTIQUE.

PLUS DE 20 MODÈLES DE FOYERS EN MONTRE

AUSI RABAIS DE 20% SUR

TUYAUX ÉMAILLÉS DE COULEURS VARIÉES.

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN.

INSTALLATION POÊLES, FOYERS ET CHEMINÉES PAR DES EXPERTS

VENEZ VISITER NOTRE SUPERBE SALLE DE MONTRE.

FIABILITÉ ET CONFORT ASSURÉS POUR LONGTEMPS

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

1151, KING EST, SHERBROOKE, (819) 821-2334

Plan mise de côté disponible

National

Le maire Doré appuie l'idée d'une «police gaie»

Montréal (PC)

Dans une entrevue accordée à un magazine gai, le maire de Montréal,

Trois autres victimes de la série de crimes conjugaux

Montréal (PC)

Trois autres victimes ont allongé, hier, la série noire des drames conjugaux de ces dernières semaines.

Hier soir, vers 18 h 30, un homme a abattu son ex-compagne à coups de couteau avant de se suicider à l'aide d'un fusil de chasse, dans son logement de la rue Christophe-Colomb, à Montréal.

L'identité des deux personnes n'a pas été dévoilée par la police. Ils seraient tous deux dans la trentaine.

Il semble que le couple était séparé depuis peu. L'homme vivait seul dans ce logement. Son ex-compagne lui aurait rendu visite, hier soir, et, selon les premières constatations des enquêteurs, une violente dispute aurait éclaté. Le logement est en effet sens dessus dessous.

La femme a tenté de s'enfuir, mais l'homme l'aurait rattrapée dans l'escalier où elle a été poignardée à mort. On a retrouvé son corps tout près de la porte. L'homme, qui a été retrouvé en haut de l'escalier, se serait suicidé à l'aide d'une arme à feu.

Au cours des deux derniers mois, au moins 15 drames familiaux ont été enregistrés au Québec, faisant au total 26 morts, y compris les auteurs de ces crimes qui, dans la plupart des cas, se sont suicidés après avoir tué leurs proches.

Hier matin, soupçonné d'avoir battu à mort sa concubine à coups de poing et de pied, un solide gaillard au physique imposant, adepte inconditionnel du kick-boxing, a vivement résisté à son arrestation, allant même jusqu'à mordre féroce la cuisse de l'un des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

Après avoir réussi à maîtriser de peine et de misère Jean-Alix Miguel, un individu d'origine haïtienne, les policiers de la CUM ont découvert le corps inerte de sa femme de droit commun, Monique Saint-Germain, gisant dans la chambre de leur appartement de l'ouest de Montréal.

Répondant à un appel logé au centre d'urgence 911 par des locataires signalant des cris et des bruits de bagarre provenant de cet appartement, vers 2 h 10 dans la nuit de dimanche à hier, des policiers de la CUM se sont présentés quelques minutes plus tard dans cet immeuble à multiples logements.

A leur arrivée, les patrouilleurs ont aperçu un individu de race noire couché sur le plancher du palier inférieur du second étage, tenant une bible entre ses mains.

En apercevant les policiers, ce gaillard de 6 pieds et 5 pouces s'est relevé en vitesse pour attaquer les agents de la paix.

C'est au cours de cette échauffourée que le suspect a infligé une vilaine morsure à l'intérieur de la cuisse de l'un des policiers venus l'appréhender.

L'altercation n'a été que de courte durée et l'individu a été rapidement maîtrisé par les policiers qui l'ont mis en état d'arrestation.

A cause de la nature de cette blessure, le policier a été conduit pour

Jean Doré, appuie l'idée de mettre sur pied une «police gaie» et n'exclut pas la possibilité d'inclure à l'offre touristique de Montréal le «village» de la rue Ontario.

Dans une entrevue que le magazine gai RG qualifie de «première dans la presse gaie», le maire de Montréal livre ses impressions sur plusieurs des problèmes qui semblent préoccupés la communauté gaie montréalaise à l'aube de la prochaine campagne électorale municipale.

Invité à dire son opinion sur l'embauche, au sein du service de police de la Communauté urbaine de Montréal, d'agents «ouvertement homosexuels», comme cela s'est fait à Los Angeles et à San Francisco, le maire Doré explique: «Oui, je pense qu'il serait intéressant d'avoir des personnes qui seraient crédibles dans une

communauté gaie ou lesbienne et qui puissent être capables de mieux faire les liens avec le service de police. C'est une bonne piste à suivre.»

Manifestations

Lourdement critiqué lors du «mâtage» d'homosexuels survenu le 16 juillet dernier à l'occasion de manifestations gaies, le maire Doré a qualifié à nouveau de «complètement inacceptable» le brassage-camarade survenu entre la police et les gais lors de ces manifestations. M. Doré a dit souhaiter que les résultats de l'enquête interne entreprise par la police sur ces événements soient rendus publics.

A la suite de ces incidents, un groupe de travail avec la communauté gaie et lesbienne aurait été formé au sein du service de police, a-t-il ajouté.

Dans le reste de l'entrevue, le maire se dit aussi favorable à la décriminalisation de la prostitution dans une certaine mesure, bien qu'à son avis la sollicitation dans la rue doive rester interdite. L'augmentation des patrouilles de police à pied maintes fois réclamées par les résidents du «village» en raison des agressions dont plusieurs gais sont victimes, doit aussi être envisagée, dit-il.

Questionné sur les intentions de la Ville quant au «tourisme gai», le

maire se dit «ouvert à ce que l'information sur l'existence du «village», ses commerces, ses services, fasse partie de l'offre touristique de Montréal». Bien qu'avec l'enveloppe réduite accordée à la promotion de Montréal, poursuit le maire, il ne faille pas s'attendre à de «grandes initiatives».

Avec ces prises de positions délicates en pleine campagne électorale, le maire Doré s'assure certainement le vote de la communauté gaie du village, estime l'éditeur de la revue RG.

Vous pouvez compter sur
une compagnie cellulaire qui vous donne
plus que des paroles en l'air.

29⁹⁵\$

MOTOROLA
Cellulaire



Pour un temps limité, vous pouvez obtenir un téléphone de Bell Cellulaire pour un prix exceptionnellement bas.

Et vous pouvez l'utiliser tout à loisir. En effet, vous disposerez gratuitement de 30 minutes de temps d'antenne chaque mois pendant la première année, et vous ne payez que 0,45 \$ la minute supplémentaire.

Pour les gens qui bougent, nous offrons le service Liaison assurée* qui vous permet de faire suivre vos appels dans plus de 400 villes en Amérique du Nord.

Et si vous voulez ne rater aucun appel, vous pouvez compter sur le Centre de messages Bell Cellulaire** pour prendre vos appels, quand vous êtes dans l'impossibilité de le faire, 24 heures sur 24.

Vous pouvez choisir notre Plan Mobile pour seulement 29,95 \$ par mois ou le Plan Portatif pour seulement 39,95 \$ par mois (au bout de 36 mois, vous devenez propriétaire de votre appareil). Ces deux plans avantageux comprennent les frais mensuels d'accès au service.

De plus, vous pouvez appeler le service assistance-annuaire 411 autant que vous le voulez et ce, gratuitement.

Vous pouvez également profiter de toutes les fonctions du réseau Bell Cellulaire: mise en attente, renvoi automatique d'appels et conférence à trois.

L'antenne et l'installation de votre téléphone fixe ou encore le chargement de votre modèle portatif vous sont fournis sans frais.

Et pour bénéficier pleinement du service cellulaire, il vous suffit de composer *AIDE pour accéder gratuitement au guide vocal d'utilisation Bell Cellulaire.

Pour profiter de tous ces avantages, il vous suffit de vous rendre à l'un de nos Centres Cellulaire Plus. Si vous voulez en savoir plus long, composez le 1-800-361-5551.

La Ciciolina veut voir Vander Zalm

Vancouver (PC)

Vedette de plus de 200 films pornographiques, la célèbre Ciciolina a exprimé le désir, hier, de rencontrer le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Vander Zalm.

«J'aimerais discuter de sexualité», a expliqué celle qui n'en continue pas moins à donner des spectacles de strip-tease, même si elle a été élue députée au Parlement italien, en 1987.

De son vrai nom Ilona Staller, la Ciciolina a exprimé l'espoir que la foi catholique de M. Vander Zalm ne l'empêchera pas de lui faire part de son opinion sur le sexe et la campagne d'éducation pour prévenir le sida.

«Il ne sait pas ce qu'il va manquer, s'il ne me rencontre pas», a affirmé Mme Staller.

À Winnipeg, la semaine dernière, la Ciciolina a été fustigée par le député néo-démocrate Becky Barrett, qui l'a accusée d'être une «refoulée sexuelle» qui avilit toutes les autres femmes par son comportement dégradant.

La députée retirera plus de 20 000 \$ pour son «travail» d'une semaine à Vancouver.



Bell Cellulaire

CELLULAIRE L. FLAMAND INC.*

1681, rue King Ouest, Sherbrooke, Q.C. Tél.: (819) 823-9994

* Agent autorisé.